



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CASSIS

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CASSIS s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal CHAIX, 3^{ème} Adjoint.

N°35

Date de Publication
- 8 AVR. 2022
Date de Transmission au Contrôle de Légalité
- 8 AVR. 2022
Date de la convocation
22 mars 2022

Présents :

Mmes BRUNET, FIGARELLA, GOBET, HATEMIAN-SOLARI, HERVE GENOVESI, LAFAYSSE, MATEO, MILON, PADOVANI FAUREBRAC, SAGAUT, VEILEX.

MM. BARRAL, BOYER, BURZIO, CHAUSSIDIÈRE, DE CANEVA, DE SOUSA, DENONFOUX, FAVIER, FIGAROLI, JULLIEN-FIORI, MACHERAS DE MONTILLET, REYMOND.

Pouvoirs :

Mme LABI-MALAKIAN à Mme le Maire
Mme LOVERA à Mme Patricia HATEMIAN-SOLARI
Mme VAUTRIN à Mme LAFAYSSE
M. MORTELETTE à Mme MATEO
M MAS-FRAISSINET à M. FAVIER

Monsieur Evan DE SOUSA a été élu secrétaire

Objet : Budget annexe de location de salles de l'Oustau Calendal. Approbation du compte administratif. Exercice 2021.

Monsieur CHAIX a été élu pour présider la séance pour l'examen de cette délibération. A sa demande, monsieur MACHERAS DE MONTILLET expose à ses collègues que le compte administratif 2021 du budget annexe de location de salles de l'Oustau Calendal présente les résultats suivants :

Section d'exploitation

Dépenses	145 660.54 €
Recettes	61 960.13 €
Solde d'exécution 2021	-83 700.41 €
Déficit reporté 2020	-256 193.33 €
Déficit de clôture 2021	-339 893.74 €

Le rapporteur propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe de location de salles de l'Oustau Calendal.

Madame le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à **l'unanimité** la proposition du rapporteur.

Ainsi fait et délibéré en Mairie de Cassis, le 29 mars 2022.

Le 3^{ème} Adjoint,
Pascal CHAIX

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Cassis' and '31130 Cassis'. The signature is a cursive script that overlaps the stamp and extends to the right.